

Conseil d'établissement de l'EPS Jorat

Résumé de la séance du 15 juin 2023

À 19h00 – Réfectoire du collège du Gustave Roud à Carrouge.

Présences /Absences

Pour le ¼ autorités :

- Mme Sandra Favre, Conseil Intercommunal de l'ASIJ, Présidente CEt
- Mme Sophie Richard Audino, Conseil Intercommunal de l'ASIJ
- M. Christophe Balissat, Comité de Direction de l'ASIJ
- *M. Guillaume Blanc, Conseil Intercommunal de l'ASIJ - absent*

Pour le ¼ professionnels :

- Mme Muriel Heiniger, infirmière scolaire
- *Mme Delphine Indermühle, enseignante - excusée*
- M. Gérald Morier-Genoud, Directeur EPS Jorat

Pour le ¼ parents :

- Mme Irina Forfiz Ortiz Tapia
- Mme Julie Kay-Lorenz
- Mme Diana Perrone
- M. Didier Schmassmann

Pour le ¼ sociétés :

- Mme Noémie Duvoisin, Réseau APERO
- Mme Catherine Ngom-Bru, APE-Jorat
- Mme Hélène Parkinson, Présidente de l'association de l'école de musique de Savigny-Forel

Secrétaire :

- M. Nicolas Deprez

Accueil de la Présidente

Madame Favre souhaite la bienvenue aux nouveaux venus et à tous les participants.

Mise en discussion et adoption du résumé de séance du 8 mars 2023

Après une modification, le résumé de séance est validé. Merci à Catherine Ngom-Bru pour sa rédaction.

Il sera posté sur le site de l'ASIJ.

Information sur la nomination du ¼ associatif

Au niveau du ¼ association, un courrier informatif a été envoyé à toutes les associations des 10 communes de l'ASIJ (environ 75 associations) à l'exception des sociétés de tirs et de jeunesse. Le quart autorités accompagné de Gérald Morier-Genoud qui devait choisir 2 associations pour remplacer les sociétés sortantes, a été surpris de ne recevoir aucune postulation d'association sportive et n'a reçu la postulation que d'une seule association, celle de l'école de musique de Savigny-Forel (EMSF). Cette postulation est validée avec des remerciements pour l'intérêt porté au CEt. L'idée de demander à une association sortante de « rempiler » peut faire sens, la paroisse du Jorat pourrait être intéressée à cette proposition, pour une durée de 3 ans. La présidente va se charger de leur soumettre l'idée.

Présentation de l'école de musique de Savigny-Forel (EMSF) par Hélène Parkinson

L'école a été fondée en 1985, elle offre une éducation musicale classique (flûte traversière, violon, piano, violoncelle, alto, guitare, initiation et langage musical), et est destinée aux jeunes (majorité des élèves en âge de scolarité) de Savigny, Forel et Jorat-Mézières et moins jeunes. L'enseignement est donné par des professeurs qualifiés et reconnus par la FEM (Fondation des enseignants de musique) depuis 2015. Cette année, les cours sont donnés sur Mézières et Savigny. Les élèves passent un examen en fin d'année d'étude et peuvent participer à un camp de musique, ainsi qu'à la Schubertiade des enfants. L'EMSF participe également à des manifestations locales. L'intérêt de l'EMFS au CEt est d'avoir plus d'interactions et de visibilité avec le milieu scolaire.

Communication de M. Morier-Genoud pour la Direction de l'EPS du Jorat

Monsieur Gérald Morier-Genoud annonce son départ à la retraite fin juillet 2023.

Monsieur Cédric Béguin, nouveau directeur prendra les rênes de l'EPS du Jorat le 1^{er} août, après une transition en juillet.

Le programme des activités de fin d'année « Arts Vaudois » se trouve dans la brochure « En bal(l)ade » distribuée largement.

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'EPS du Jorat compte 1740 élèves. Deux classes de 3P et 5P doivent s'ouvrir à Servion (côté boulangerie Duvoisin). Par contre, une classe de 7P va fermer. Dans l'ensemble, la norme est de 8 classes par année scolaire. Les effectifs par classe varient entre 16 et 22 élèves. Suite aux résultats des examens, des élèves de 9 VP vont être redirigés sur des 10 VG plutôt que de redoubler, au final il devrait y avoir 4 classes par voie.

Communication du ¼ parents

Les spectacles dans les théâtres Barnabé et au Jorat sont payants pour les parents. Des coûts successifs (repas, habits, places pour les parents, film à acheter) sont importants pour certains parents. Ces coûts sont justifiables selon Gérald Morier-Genoud et ne sont appliqués que dans les théâtres qui doivent être loués, les spectacles dans les écoles où les salles sont mises à disposition sont gratuits. Les parents ont le choix de venir aux soirées ou pas. Le prix des places (20.- par adulte) est explicable mais n'a pas été compris par certains parents. Le ¼ parents se chargera de répondre à ce sujet à ceux qui se sont adressés à eux. De vivre un

spectacle dans un vrai théâtre est une chance pour les élèves qui y participent. Le film des spectacles est vendu à prix coûtant soit les heures du technicien, ce dernier est d'ailleurs d'accord de mettre ce film sur les clés USB des parents pour éviter un surcoût. Les spectacles de cette année sont exceptionnels et ne se referont pas chaque année.

Le ¼ parents souhaite que leur adresse mail soit postée sur le site ASIJ (parents.jorat@gmail.com).

Communication du Comité de Direction de l'ASIJ

En réponse à la question adressée au comité de direction.

Pour rappel : « Le CEt a pour mission d'être un observateur et fait part de son inquiétude concernant la disponibilité des locaux permettant la scolarisation et l'accueil parascolaire des élèves de 1 à 8 P habitant les communes de Forel et Savigny. Il suggère que des études soient menées afin d'estimer les besoins futurs, dans le but d'anticiper l'adaptation des structures, voire la création de nouvelles structures. Le Raffort et Carrouge sont équipés de réfectoires. L'idée serait de proposer l'horaire continu à tous les élèves de 7H à 11S. Mais compte tenu des infrastructures actuelles, cela n'est envisageable que pour les 9-10-11 S et une partie des 7-8h (à Carrouge).

Réponse du CoDir ASIJ : « Un partenariat doit se faire avec le Conseil de Direction de l'EPS du Jorat. Le peuple a voté la journée continue, ce sera donc incontournable. Le CoDir de l'ASIJ va organiser une séance avec le Conseil de Direction de l'EPS. Muriel Preti se renseignera à Oron qui a mis en place la journée continue pour les 7-8-9-10-11 H. Elle se renseignera également à Bercher. »

En complément, pour information : L'ASIJ est propriétaire des collèges de Mézières, Carrouge et Servion ; et loue les autres collèges et écoles aux communes où ils se trouvent. Plus spécifiquement du côté de Forel et Savigny, cela reste du ressort de ces communes de trouver des solutions pour d'éventuels agrandissements des écoles ou autre locaux parascolaires. Des réflexions sont en cours.

Une rocade dans le ¼ autorité est possible, Christophe Balissat va prendre la place de Président du CoDir ASIJ en remplacement d'Etienne Cherpillod, de ce fait il est probable qu'un autre représentant du CoDir prenne sa place au CEt.

Communication du groupe QUARTO

Le projet QUARTO (piloté par l'APE Vaud) mets à disposition des parents d'élèves une brochure explicative de ce qu'est le CEt (en annexe de ce résumé). Ces brochures peuvent être distribuée soit en version papier, soit via un QR code dans le carnet des élèves puis posté sur le site de l'EPS. L'idée du ¼ parents serait de mettre à disposition des parents le QR-code QUARTO lors des réunions de classe de 1 P et 9 S. Il est décidé de ne pas commander de brochure papier.

Le groupe QUARTO pourrait participer à un prochain CEt pour débattre

Retour du groupe de travail sur les horaires d'école

Composé de Catherine Ngom-Bru, Sophie Richard Audino, Gérald Morier-Genoud (suppléant Sébastien Marazzi, doyen) et Didier Schmassmann.

La réflexion sera reprise à la rentrée auprès de 2 types de population : enseignants, parents, pour voir quel est l'accueil de proposition sur l'horaire continu, puis les autorités seront contactées (Savigny) pour leur faire part de ce sondage.

Retour du groupe de travail « Transport & Incivilité »

Le groupe de travail s'est réuni en mars. La charte de transports est réalisée et a été soumise à deux enseignantes et aux responsables d'HelvéCie pour avis, les retours sont tous positifs. L'idée serait d'en faire une pour les petits via des pictogrammes et l'idée serait de faire dessiner ces pictogrammes par les élèves de secondaire (9-10 S) sur une base de volontariat des élèves, hors heures de cours avec un petit cadeau à la clé. La charte pour les petits pourrait être finalisée pour la rentrée 2024-2025. Pour la rentrée 2023-2024, une charte pour les petits provisoirement faite avec des pictogrammes achetés sera finalisée. Les deux chartes seront diffusées dès la rentrée avec les horaires personnalisés d'HelvéCie. L'ASIJ prendra en charge le coût des impressions. Le groupe de travail remettra les chartes à Nicolas Deprez d'ici au 10 juillet pour impression (quantité par charte à estimer par le groupe). Muriel Heiniger contactera HelvéCie pour organiser la distribution avec les horaires personnalisés. La charte pour les petits sera distribuée aux élèves de 1P à 4 P et celle des grands aux élèves de 5 à 11 H (peu d'élèves de 7 à 11H prennent les bus scolaires, et il n'y a que très peu d'horaires personnalisés envoyés par HelvéCie).

Aucune charte n'est prévue pour les élèves qui prennent les bus de ligne. Le ¼ parents a entendu parler de soucis dans ces bus entre les 7-8 P et les 9-11 S (conflits, puffs fumées dans le bus, etc.). Cependant, aucune plainte n'est venue de Car Postal à l'ASIJ, à l'EPS du Jorat ou aux municipalités. Si des problèmes sont remontés en classe, les enseignants aidés des médiateurs traitent le sujet avec les élèves.

Demande à transmettre au comité directeur

Pas de question posée lors de cette séance.

Divers

Concernant les élèves de Carrouge, le chemin du Trey est fermé pour travaux, ce qui provoque un détour pour les élèves qui prennent les bus de ligne. Si les élèves se dépêchent, ils réussissent à prendre leur bus. Les travaux du chemin du Trey devraient être finis à la rentrée prochaine.

Sujets prochaines séances

- Surveillance lors du temps d'attente entre l'arrivée du bus et le début de l'école avec beaucoup de différence d'âge entre les élèves des grands collèges.
- Sortie à vélo des 9 P (ce sujet ne devrait pas être traité par le CEt selon le directeur).
- Participation du CEt au groupe de travail de l'EPS du Jorat sur le règlement scolaire (approbation)

Prochaines séances

- Mercredi 20 septembre de 18h00 à 20h00
- Mercredi 29 novembre de 18h00 à 20h00

Des idées de sujets peuvent être proposées par mail à Sandra Favre sandra.favre@citycable.ch ou à Nicolas Deprez cd.asij@gmail.com, le plus vite possible de manière à évaluer le besoin d'inviter des éventuels intervenants.

La séance est levée à 20h10